

étaient venus me trouver et plusieurs m'avaient dit que si des troupes descendaient sur le marché Jacques Cartier, que la chose pourrait être considérée par les manifestants comme une provocation, et que si d'un autre côté les troupes ne descendaient pas, qu'on me garantissait qu'il n'y aurait rien du tout ce soir là, que Lavergne n'irait pas. M. Lavergne m'a dit qu'il n'irait pas et que tout se passerait tranquillement. J'ai dit au Général Lessard: Tenez donc vos troupes prêts, ayez des piquets militaires si vous voulez à différents endroits et du moment qu'on constatera qu'il y aura un commencement de rassemblement il sera toujours temps d'envoyer les troupes. Le Général Lessard m'a dit: Non Monsieur nous n'avons pas d'ordres à recevoir de personne, et je prends des moyens-- vous n'avez pas pu contrôler la situation par votre police municipale, maintenant j'ai la nôtre en mains et je prends les moyens nécessaires de réprimer la chose le plutôt possible. Sur ça il m'a dit: Nous allons tirer et nous allons faire des prisonniers.

Q. De sorte que lundi soir vous n'avez eu rien à faire comme Maire, soit pour lire l'Acte d'Émeute ou autrement ?

R. Non absolument rien. J'ai demandé au Général Lessard si c'était nécessaire, s'il avait besoin de moi pour lire l'Acte d'Émeute au cas où la chose serait nécessaire. Il m'a dit que non que la chose ne serait pas nécessaire, qu'il avait tous les pouvoirs nécessaires à Ottawa.

Q. Avez-vous d'autres remarques à ajouter M. le Maire ?

R. Je ne vois pas d'autre chose.